



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Grand Conseil Commission ad hoc – Pôle muséal

La Commission du Pôle muséal appuie les demandes de crédits et le projet de loi

La Commission du Grand Conseil en charge d'examiner l'exposé des motifs portant sur trois décrets et une loi relatifs au Pôle muséal a adopté le projet soumis par le Conseil d'État. Les décrets concernent: 30,63 millions pour la construction du mcb-a; 12,95 millions pour la phase 2 du Pôle muséal (1,05 million: concours d'architecture pour le mudac et le musée de l'Élysée; 11,9 millions: programmation, études de détail, soumissions, etc.); 400'000 francs pour un crédit d'étude pour l'avenir du Palais de Rumine. Le projet de loi porte sur la création d'une fondation de droit public pour le mcb-a.

La Commission présidée par M. le député Jean-Marie Surer a notamment relevé la qualité générale de ce projet phare pour le Canton. Lors des deux séances, les commissaires ont eu tout loisir de questionner les personnes en charge du projet et d'auditionner le groupe constitué qui s'oppose au projet de Pôle muséal par un recours au Tribunal fédéral concernant le plan d'affectation cantonal.

La Commission a notamment souligné les aspects créateurs de richesse de ce projet culturel d'importance, ainsi que l'opportunité pour Lausanne, le Canton et la Suisse de briller dans le paysage international de la culture. La cohérence du projet a également été relevée, de même que l'équivalence des montants financiers envisagés en regard d'autres projets de musées actuels. Le partenariat public-privé mis en œuvre avec ce projet a aussi été bien accueilli.

Au terme de l'examen en commission, le projet a été adopté par une très large majorité des membres (16 voix contre 1). Le projet sera soumis au Grand Conseil une fois le rapport de la Commission finalisé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 février 2014.

**Renseignements complémentaires: Jean-Marie Surer, président de la Commission, 079 623 52 41,
jean-marie.surer@gc.vd.ch**